



PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant devenir mandataire exclusif en crédit à la consommation et exercer l'activité d'IOBSP en tant que mandataire exclusif



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

10 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir la capacité professionnelle requise pour exercer les fonctions d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) à titre accessoire.



TARIF

À partir de 400 €

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 10 heures de formation à
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 2 mois
- QCM + cas pratique
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

COMPÉTENCES

- Maîtriser les caractéristiques principales du crédit à la consommation et la législation qui y est attachée.
- Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières nécessaires pour conseiller, monter et suivre des dossiers de crédit pour le compte de clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pour obtenir l'habilitation, un score minimum de 70% est requis à chaque examen.

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

PROGRAMME

PRÉSENTATION DU PARCOURS • 5min

TRONC COMMUN • 4H00

LES IOBSP

- Appréhender le marché du courtage bancaire
- Distinguer les différents statuts des IOBSP
- Respecter les conditions d'accès et d'exercice
- Appliquer les obligations métiers des IOBSP

LA PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT ET L'ENDETTEMENT RESPONSABLE

- **Présentation et caractéristiques de situations de surendettement**
 - Comprendre la notion de surendettement
 - Identifier les caractéristiques d'une situation de surendettement
- **Connaissances et démarches nécessaires à la prévention du surendettement**
 - Comprendre l'évolution réglementaire en matière de surendettement
 - Identifier les outils de prévention du surendettement
- **Le traitement du surendettement**
 - Présenter l'organisation et le fonctionnement de la commission de surendettement
 - Déterminer le rôle de la Banque de France 4. Evaluation : la prévention du surendettement et l'endettement responsable
- **Evaluation : la prévention du surendettement et l'endettement responsable**

CONTRÔLES ET SANCTIONS

- **Code de la consommation (Titre I, Livre III) : infractions, manquements et sanctions relatifs au non-respect des règles**
 - Identifier les professionnels soumis aux règles
 - Comprendre quels sont les manquements et leurs sanctions
- **ACPR : compétences, contrôle et sanctions**
 - identifier les compétences de l'ACPR
 - Identifier les sanctions de l'ACPR 3. Evaluation : contrôles et sanctions
- **Evaluation : contrôles et sanctions**

PROGRAMME

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION ET LE CRÉDIT DE TRÉSORERIE • 6H00

L'ENVIRONNEMENT DU CRÉDIT DE TRÉSORERIE ET À LA CONSOMMATION

- **Les crédits aux particuliers et leur adaptation aux besoins du client**
 - Définir l'histoire du crédit à la consommation et son encadrement
 - Découvrir les types de crédits à la consommation et leurs destinations
- **Les fichiers, finalités et modalités de consultation (FICP, FCC, FIBEN)**
 - Comprendre le rôle de la Banque de France et ses différents fichiers
 - Découvrir le fichier FICP (fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers)
 - Découvrir le fichier FCC (fichier central des chèques)
 - Découvrir le fichier FIBEN (fichier bancaire des entreprises)
- **Evaluation : l'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation**

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

- **Caractéristiques financières d'un crédit à la consommation**
 - Différencier les différents taux caractéristiques d'un crédit
 - Appréhender les composantes du crédit amortissable et renouvelable
 - Appréhender les éléments de la location avec option d'achat (LOA)
- **Les garanties d'un crédit à la consommation**
 - Identifier les différentes garanties du crédit à la consommation
 - Appréhender le fonctionnement des différentes garanties
- **Les coûts associés au crédit à la consommation**
 - Intégrer les frais de dossier au coût du crédit
 - Expliquer les modalités et les coûts de l'assurance emprunteur
 - Expliquer les autres frais associés au crédit consommation
- **Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non co-emprunteur à la formation du contrat et en cours du contrat**
 - Déterminer les droits et les obligations de l'emprunteur à la formation de son contrat (informations précontractuelles)
 - Déterminer les droits et les obligations de l'emprunteur en cours d'exécution de son contrat
 - Discerner les droits et les obligations du conjoint non-emprunteur
- **Evaluation : le crédit à la consommation**

CONNAISSANCES ET DILIGENCES À ACCOMPLIR POUR ASSURER UNE BONNE INFORMATION DE L'EMPRUNTEUR (2h)

- **Les explications à fournir au titre de la fiche mentionnée à l'article L.312-12**
 - Identifier le rôle de la fiche précontractuelle
 - Identifier le contenu présent en matière de crédit à la consommation
 - Identifier le contenu présent en matière d'assurance emprunteur
- **Etablissement de la fiche mentionnée à l'article L.312-17**
 - Déterminer les composantes de la fiche de dialogue
 - Découvrir les vérifications nécessaires de l'organisme prêteur
- **Les conséquences d'un défaut de paiement**
 - Identifier les situations entraînant une défaillance de l'emprunteur
 - Déterminer les conséquences liées à un défaut de paiement
- **La remise de l'offre de contrat de crédit ainsi que les explications à fournir**
 - Découvrir la remise de l'offre de contrat de crédit et les explications à fournir à l'emprunteur
 - Expliquer la remise des fonds à l'emprunteur et la vie du crédit après la signature du contrat
- **Evaluation : connaissances et diligences à accomplir**

Vos interlocuteurs

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE
Formateur expert
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI
Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



Fabrice COURAULT
Formateur expert en
assurance et
gestion de
patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia N'GORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
3 rue Victor Schoelcher 44800 SAINT-HERBLAIN
822 620 225 00018

www.kereisformation.com



Dernière mise à jour : 15/07/2025